

SAINT-SAUVEUR ACTUALITES



Sommaire

- [Mot du Maire](#)
- [Téléthon](#)
- [CCAS](#)
- [Sport](#)
- [Ecoles](#)
- [Participation](#)
- [Travaux - Equipements - Sécurité](#)
- [En bref](#)
- [Etat Civil](#)

Mot du Maire

2015 restera dans les annales de ce début du XXIème siècle, une année marquée par des événements dramatiques. Que ce soit en janvier à Paris avec "Charlie" ou en décembre avec le Bataclan, la menace du pire est dans tous les esprits. A cela s'ajoutent, la montée des extrémismes les plus durs, la montée du chômage, les difficultés du quotidien. Comment redonner l'espoir, travailler pour le vivre ensemble ?

C'est ce que les élus de terrain cultivent chaque jour en essayant par toutes les actions menées de maintenir la solidarité inter-générationnelle et rendre Saint-Sauveur plus attrayant afin d'accueillir tous ceux qui désirent partager nos valeurs.

J'en veux pour preuve la mise en place du Conseil des Jeunes avec les premières réalisations concrètes de cette instance dans les écoles. Autre instance, celle du Conseil des Sages, chambre de réflexion, de proposition où une commission vient de voir le jour pour travailler sur l'amélioration du cadre de vie et sur les points sensibles de nos quartiers en matière de sécurité. Dans un avenir proche s'y ajouteront en partenariat avec la gendarmerie, les actions "*citoyens et voisins vigilants*" complémentaires à l'observation et à la surveillance de l'environnement, ainsi que la vidéo-protection qui rendra encore plus efficace, la protection des habitants et des biens dans les lieux exposés de notre ville.

Améliorer les loisirs proposés aux jeunes et aux moins jeunes est également l'une des préoccupations de notre mandat : refonte des cours de tennis, mise en service du plateau multisports, parcours de santé réhabilité, et en projet, quatre terrains de pétanque.

D'autres actions importantes cette année ont vu le jour avec la fin des travaux des réseaux d'assainissement rue Aristide Briand, travaux importants dans ce secteur qui font actuellement l'objet d'études pour un aménagement paysagé global (attrayant pour cette entrée sud). Pour améliorer l'éclairage public dans les rues du lotissement du Bouquet, les élus ont ainsi choisi d'équiper en LED les candélabres, plus économique et plus efficace. En cours également, le schéma directeur d'eau potable, études qui permettront à notre commune d'effectuer les travaux prioritaires de ce domaine de compétence. L'achat de véhicules électriques pour la Commune participe également au souci de la Municipalité d'améliorer son parc tout en préservant l'environnement.

La solidarité s'exprime également à l'égard des personnes âgées. En cette fin d'année, le repas traditionnel et le goûter sont très appréciés des anciens.

Au-delà de l'émotion, de la peur, de la colère de perdre la LIBERTE qu'une poignée d'individus voudrait nous retirer, chers citoyens, citoyennes, je vous adresse tous mes voeux pour une année 2016 où le tragique n'emportera pas nos espérances et où la conscience retrouvée des grands décideurs de ce monde permettra à notre planète TERRE de panser un peu toutes les égratignures qui la minent et la font sombrer vers de noirs destins.

Mes voeux et mes remerciements les plus sincères à toutes et à tous ceux qui m'accompagnent au quotidien de ce mandat, bénévoles, employés, adjoints et conseillers municipaux.

Christiane Bey

Maire de Saint-Sauveur



- Bulletin municipal de Saint-Sauveur - ISSN 1269-4266
- Directeur de la publication et Rédacteur en chef : Cédric Oster
- Rédaction : M. Anding - I.Chappuis - A.M.Eon - A.S.Eon -
M.Ghettini - S.Ollmann - C.Poirier - P.Vançon
- Photos : Mairie de Saint-Sauveur
- Conception : Mairie de Saint-Sauveur

Mairie de Saint-Sauveur

2, rue du maréchal Lyautey
70300 Saint-Sauveur
03.84.93.73.74

www.st-sauveur.fr

Sur facebook : Ville de Saint-Sauveur
Sur twitter : @MairieStSauveur



Photo de couverture : Bronze réalisé à la fonderie Redoutey de Saint-Sauveur et exposé à la gare du Nord de Paris

Richard Texier "Angel bear"

Vous souhaitez recevoir un exemplaire de la revue par Email sous forme électronique ?

Faites votre demande à : asso.st-sauveur@orange.fr

TELETHON 2015

”

Cette année encore Saint-Sauveur s'est mobilisé pour le Téléthon !

Les enfants de CM1/CM2 auront participé à une conférence-débat sur le Téléthon, en présence d'adultes malades partageant leur quotidien et répondant aux questions des enfants.

Tous les enfants des classes de primaire se sont ensuite rendus dans les rues de Saint-Sauveur, marchant en pensant à ceux qui ne le peuvent plus à cause de la maladie.

Enfin la salle polyvalente aura vu se succéder un concours de belote le vendredi soir, puis un concours de loto le samedi, des démonstrations sportives (merci encore aux sportifs !), mais aussi des ventes de livres et pour finir un repas le soir pour 140 personnes !

Merci à toutes les personnes qui rendent possible le Téléthon sur la commune : les bénévoles bien sûr, mais aussi les commerçants et artisans, les associations de la ville (et de l'extérieur !), les musiciens et les cuisiniers, la mairie sans qui rien ne serait possible et surtout toutes les personnes généreuses qui contribuent financièrement à cette manifestation.

6291.08 € reversés à l'AFM !

”



Le Téléthon à Saint-Sauveur c'est :

- une dizaine d'associations qui s'investissent avec tous leurs bénévoles
- la générosité des artisans et commerçants de la commune
- une conférence-débat entre les enfants de CM1/CM2 et des malades
- les enfants des deux écoles mobilisés
- 30 joueurs de belote le vendredi soir
- 150 joueurs de loto le samedi après-midi
- 142 repas le samedi soir
- 6291.08 € reversés à l'AFM



>CCAS

Le moment tant attendu par les enfants aura eu lieu le 20 décembre avec le passage du Père Noël à l'école. Les enfants des classes de maternelle et de primaire auront été gâtés avec des livres adaptés à chaque âge !

Les grands de CM2 seront eux prêts à affronter le collège en ayant eu la chance de recevoir un dictionnaire offert par la Mairie !



Les anciens



Le 12 décembre, la municipalité a réuni les personnes âgées de la commune autour d'un repas convivial et chaleureux au restaurant " Chez Maxim" où 73 repas furent servis.

Les personnes qui n'ont pu être présentes n'étaient pas oubliées pour autant, puisque les élus leur ont portés le colis de Noël qui leur revient.

> Agenda

26 mars
Chasse aux œufs pour les enfants

2 avril
Nettoyage de printemps à Saint-Sauveur

> A retenir

20 goûters
73 repas
120 colis distribués

La Forme à Saint-Sauveur a fêté ses 20 ans



Vingt ans d'existence, ça n'est pas rien pour une association, et ça se fête !

Michèle GHETTINI, la Présidente actuelle de "La Forme à Saint-Sauveur" avait à cœur de célébrer cet événement. Pour l'occasion, tous les adhérents depuis 1995 étaient invités à cet anniversaire. Difficile d'envoyer un courrier à tout le monde, mais le panneau lumineux, la presse et le bouche à oreille ont joué leur rôle et ils ont été nombreux à répondre à l'appel.

Inutile de préciser que ce fut un moment émouvant... Retracer le "parcours de vie" de l'association, c'était aussi en faire un peu le bilan, un bilan positif dû aux différents acteurs qui l'avaient animé : G. THIEBAUT 1er président, B. EON 1er trésorier, J. KASPEROVICZ 1re secrétaire, puis actuellement C. PIERSON trésorière, C. THIEBAUT secrétaire, M. GHETTINI présidente, tous les

membres du bureau dévoués durant des années... et bien sûr, tous les adhérents.

Dès son démarrage le club a fonctionné à fond avec 55 adhérents ; ensuite les effectifs ont tourné en moyenne autour de 65-70 inscrits avec un pic de 80 en 2005 dont 12 hommes. Les deux séances proposées -gym douce et fitness- regroupaient un public motivé et assidu et l'ambiance était très agréable.

M. GHETTINI assura les cours avec un immense plaisir jusqu'en 2010. V. BOUGAUD lui succéda, puis A. MARTIN prit le relais jusqu'à ce jour.

Cette association n'aurait pu survivre sans l'aide de la Municipalité (d'abord avec J. C. GHETTINI à sa tête, puis actuellement avec C. BEY) : subventions et mise à disposition gratuite de la salle, ont permis à ce club d'investir dans le matériel nécessaire et de proposer un tarif de cotisation peu élevé.

Impossible de résumer en quelques lignes 20 ans de vie !... on occulte forcément beaucoup de faits importants ! Pour y pallier, des panneaux réalisés par la présidente, avec photos et articles de presse relatant les AG de 1995 à 2015, ont ranimé beaucoup de souvenirs. Il était cependant nécessaire de consulter les listings pour retrouver les plus anciens adhérents : sept personnes inscrites chaque année durant 20 années successives ont reçu un "diplôme" en récompense de leur fidélité..

Il fallait aussi évoquer les "disparus", également au nombre de sept.

Mais cet anniversaire fut un moment joyeux : les deux présidents soufflèrent les 20 bougies sous les crépitements des flashes ; les membres du bureau qui avaient composé une petite chanson de remerciements à la présidente reçurent des applaudissements mérités ; les adhérents fiers d'arborer le Tshirt au logo des 20 ans de l'association, profitèrent d'un moment d'échange autour d'un buffet, très bien garni réalisé par leurs soins.

Le Maire, C. BEY, et deux adjoints, A.M EON et F. MATHIEU, remercièrent la présidente pour la pérennité de cette association ; en retour, Michèle GHETTINI adressa ses remerciements sincères à C. BEY pour sa fidélité et son implication dans le bon fonctionnement de son club.

Un superbe moment !... A renouveler dans 20 ans !

Des photos ont été prises durant toute cette manifestation et peuvent être consultées sur Facebook dans "Ville de Saint-Sauveur" ou "la Forme à Saint-Sauveur".



Un fruit à la récré

Depuis la rentrée scolaire, dans le cadre de l'opération « *Un fruit à la récré* », la municipalité distribue des fruits qui sont dégustés à l'école.

A ce jour, ce sont 175 élèves (de la maternelle et du primaire) qui bénéficient de cette distribution gratuite.

Cette opération est financée par l'union européenne à 76 % HT et prise en charge pour le reste par la municipalité.

L'objectif est d'encourager l'adoption d'habitudes alimentaires saines chez les jeunes en leur donnant le goût et l'habitude de consommer des fruits.

Mômes et Compagnie souffle sa première bougie !



L'association de parents d'élèves « Mômes et Compagnie » est une association de parents d'élèves qui a vu le jour il y a un an.

Ses principaux objectifs sont la contribution aux financements d'activités scolaires et extra-scolaires, et l'animation du village.

Les adhérents ont par ailleurs attribué une somme par classe pour contribuer à l'organisation d'une grosse sortie scolaire à l'école élémentaire, et d'une sortie ou d'un spectacle pour l'école maternelle. L'ensemble des sommes allouées aux coopératives des deux écoles s'élève à 3500€.

L'association a ainsi mené trois grands projets pour collecter des fonds au cours de l'année scolaire 2014-2015 : une vente de chocolats à Pâques, une vente de fleurs et plants au printemps, et un vide-grenier le 14 juin.

Ces actions ont permis d'offrir aux élèves de CM2 une calculatrice conforme aux besoins des collégiens de la sixième à la troisième, des photos de classe à l'occasion du carnaval et des goûters aux enfants lors d'ateliers football, magie et jeux de société, animés par des bénévoles de l'association.

Les prochaines actions programmées en 2016 sont la vente de plants de fleurs et légumes le 14 mai, le vide-grenier le 12 juin, et un loto le 8 octobre. Toute l'équipe espère que ces actions rencontreront le même succès que les précédentes, pour le plus grand bonheur des Salvatoriens, des enfants et de leurs parents !



Le logo de l'association créé par les enfants de l'école

Depuis la rentrée scolaire 2015, l'association a également proposé un loto le 10 octobre, et des photos des enfants à l'occasion du passage du Père Noël dans les classes. Ces actions menées depuis douze mois vont permettre de financer le renouvellement de livres et matériel sportif pour l'école élémentaire, et l'achat de tricycles et de vélos en maternelle.

> Manifestations

14 mai vente de plants de fleurs et légumes

12 juin vide-greniers

8 octobre loto

> Travaux

Réfection d'une partie du couloir de la maternelle suite aux travaux d'insonorisation des classes.

- Les toilettes de l'école élémentaire ont été sécurisées et rénovées pour plus d'intimité.

La sécurité aux abords des écoles : l'affaire de tous.

La sécurité de nos enfants aux heures d'entrée et de sortie des établissements scolaires est une préoccupation quotidienne de tous.

La cohabitation des piétons et des véhicules circulant et en stationnement à ces "heures de pointe" de la vie scolaire créent l'effervescence aux abords des écoles.

Nombre de parents se plaignent, à juste titre, de l'anarchie provoquée par la circulation ou le stationnement gênant voire illégal des véhicules et de l'insécurité que ceux-ci engendrent.

Mais posons-nous la question, à qui la faute ?

Le spectacle récurrent qui nous est donné de voir tous les jours, celui de parents ou d'accompagnateurs trop pressés qui prennent des libertés avec le code de la route ou en oublient les règles élémentaires quand il s'agit de déposer leurs enfants à l'école au détriment de la sécurité d'autres enfants. Mais surtout, il appartient à

chacun, qu'il soit piéton ou automobiliste, de respecter le code de la route, de stationner aux emplacements prévus et de circuler à moindre vitesse aux heures d'entrée et de sortie des écoles. Des places de parking existent aux abords des écoles de la ville, il suffit



Parking de l'Eglise

juste d'aligner quelques centaines de mètres à pied.

De son côté la municipalité met tout en œuvre pour assurer la sécurité de tous et tout particulièrement celles des enfants. Un passage piétons existe et la présence d'un employé municipal aux heures d'entrée et de sortie des écoles permet de sécuriser ce surcroît de circulation.

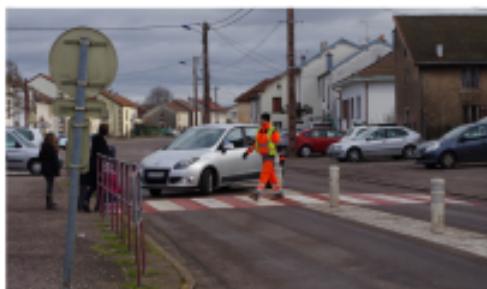
Pourtant, certains parents ne respectent pas le code de la route et traversent à quelques mètres en

dehors de cette partie sécurisée faisant prendre des risques à leurs enfants.

Alors pour la sécurité des enfants et de tous, respectons le code de la route et n'hésitons pas à faire quelques mètres à pied. De plus, marcher c'est bon pour la santé. Mais quelle crédibilité avons-nous, quelle image les adultes offrent aux enfants lorsque ceux-ci constatent chaque jour que les adultes ne respectent pas les règles qu'on leur demande de respecter ?

Voici un rappel de quelques conseils et règles de bon sens pour faciliter les entrées et sorties d'écoles :

- Ne stationnez pas aux abords directs de l'école.
- Si vous déposez vos enfants, faites les descendre du côté trottoir.
- Traversez bien sur les passages protégés.
- Avant la traversée de la rue, regardez bien à gauche et à droite
- A vélo, n'oubliez pas le port du casque pour vos enfants et vérifiez le système d'éclairage.



> Participation

Conseil municipal des jeunes



Un nouveau groupe a été constitué pour cette année.

Au sein des classes de CM1 et CM2, des élections ont permis de nommer 2 représentants par niveau.

Au sein des 3 collèges du secteur, chaque établissement selon une procédure libre en a fait de même.

La première réunion s'est tenue le 9 janvier et nul doute que vous verrez cette année encore des animations ou initiatives d'une génération pleine d'idées pour l'amélioration du cadre de vie et l'animation de notre village.

Conseil municipal des sages

Le Conseil des Sages s'est réuni pour une deuxième fois le 19 novembre 2015. Au cours de cette séance, il a été listé de nombreuses reflexions et propositions en matière de sécurité et amélioration du cadre de vie. Une instance de bénévoles a été mise en place sur ces thèmes.

Vigilance citoyenne

E ncouragé par Madame le Maire et le conseil municipal, le dispositif de participation citoyenne sera mis en place au sein de notre commune en début d'année 2016.

Pourquoi ce choix ?

En France, un cambriolage est constaté toutes les 90 secondes. 7 vols sur 10 se déroulent dans les résidences principales et souvent en présence des occupants. Le dispositif de vigilance citoyenne semble être une réponse efficace face à cette délinquance. Dans certaines communes déjà adhérentes, il a été constaté une baisse de 20 à 40 % des actes de délinquance. Le concept est mis en place depuis plusieurs années aux USA, au Royaume Uni, en Australie, au Canada ou encore en Allemagne où ce principe vise à développer un comportement de nature à mettre en échec la délinquance.

Quel est son principe ?

Tout d'abord, rappelons qu'il ne s'agit en aucun cas de se prévaloir de prérogatives administratives ou judiciaires ni de mettre en place une milice qui se substituerait aux forces de l'ordre.

Le "voisin vigilant" s'engage simplement (après une sensibilisation par la gendarmerie lors d'une réunion) à signaler les faits anormaux afin de lutter plus efficacement contre les actes de délinquance et les cambriolages.

Par ce concept simple, chacun peut être acteur de la sécurité au sein de notre commune et donc de sa propre sécurité. Il s'agit avant tout d'un engagement citoyen et de solidarité.

Quels que soient votre âge, votre situation, vous pouvez adhérer à ce dispositif car seule une participation massive des habitants apportera une réponse efficace à la lutte contre la délinquance.

Vous êtes intéressé(e) ?

Afin de répondre à vos éventuelles interrogations, une réunion d'information, d'une durée d'environ une heure et animée par un gendarme référent se déroulera prochainement.

Venez nombreux, il en va de la réussite et de l'efficacité du dispositif de vigilance citoyenne.

Pour vous inscrire ?



Prière de contacter le secrétariat de la mairie - 03.84.93.73.74 ou de remplir en ligne le formulaire depuis le site de la Mairie.

>Travaux - Equipement - Sécurité

Eclairage Public.

- Mise à neuf de la rue du Bouquet : enfouissement des réseaux, candélabres, éclairage à leds de 41W.

- Rénovation des rues Curie, Les Fougères et Léo Valentin. Changement des lanternes de 125W mercure par des lanternes de 75W et qui sont d'un meilleur rendu.



Eclairage rue du Bouquet



Terrains de tennis

La réfection des 2 courts de tennis est en progression. Le béton poreux a été mis en place. Au printemps la mise en peinture sera faite et les abords finalisés, ce qui permettra une reprise vers Pâques.

Pour pouvoir refaire les terrains, le club a été affilié à la FFT ce qui permet par ailleurs à ses adhérents de participer aux compétitions officielles, mais aussi de bénéficier de l'assurance fédérale.

Les Tarifs pour la saison 2016 (licence incluse):
Enfants moins de 18 ans : 30 € (dont 18€ de licence)
Adultes : 50 € (dont 27€ de licence)

Schéma directeur du réseau d'alimentation en eau potable

La phase n°1 d'inventaire des réseaux et ouvrages existants est terminée.

La phase n°2 va commencer avec une sectorisation et la pose de compteurs.

Assainissement.

Le dernier gros point noir de rejets polluants est solutionné par la mise en place de pompes de relevage.

Les effluents des rues Poincaré et Briand sont collectés pour être traités à la station d'épuration. A ce sujet, il est fortement conseillé d'éviter de mettre des lingettes dans les WC car cela risque d'entraîner de gros problèmes pour les pompes de relevage.



Poteau rue Jean Zay

Poteau incendie.

Dans le cadre de la remise en état du réseau incendie. Le changement de 3 poteaux normalisés a été effectué.

Chaque année un renouvellement sera réalisé pour répondre aux normes prévues.



AUJOURD'HUI,

**POUR LES SAINT-SALVATORIENS,
LA CCPLx, AVEC SES PARTENAIRES ET PRESTATAIRES, C'EST AU
QUOTIDIEN UNE QUALITE DE SERVICE**

LE SPORT

**la piscine des 7 chevaux
le complexe sportif les merises**

DES SERVICES

**le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) brin d'éveil
les crèches Poussinière & Moninette pour les 0-4 ans
les accueils de loisirs pour les 3 - 12 ans**

**la cuisine centrale qui fournit au quotidien les repas des enfants
le centre Taiclet
le Bureau Information Jeunesse
la Mission locale**

UNE PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

**Le traitement des eaux usées à la station d'épuration
le contrat de rivières
les Ordures ménagères**

UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (DONT 300 EMPLOIS DIRECTS LIES AU TOURISME

DEMAIN

**UN TERRITOIRE ET DES COMPETENCES QUI VONT OBLIGATOIREMENT EVOLUER DES 2017
ET DES MOYENS FINANCIERS NOUVEAUX A MOBILISER AU TRAVERS D'UN PACTE FISCAL ET
FINANCIER PARTAGE ENTRE LES COMMUNES ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.**

En effet en application de la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) : La communauté doit s'agrandir.

Aujourd'hui à 13 communes la communauté compte 14 418 habitants

Au 1er janvier 2017 elle devra avoir au moins 15 000 habitants avec une continuité de territoire

Les conseillers municipaux et communautaires ont été consultés par les services de l'Etat. Le périmètre définitif sera connu en 2016.

Ses compétences vont s'étoffer

Au 1er janvier 2017 : la CCPLx sera en charge de l'intégralité de la compétence développement économique en lien avec la Région dont : politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme. Le Département ne pourra plus intervenir et financer des projets économiques.

Au 1er janvier 2018 la communauté gérera l'ensemble de la compétence assainissement et la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations).

Concrètement aujourd'hui, l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues incombent à tous les niveaux de collectivités. Les régions, les départements, les communes et leurs intercommunalités peuvent s'en saisir, mais aucune de ces collectivités n'en est spécifiquement responsable.

Demain : ces travaux seront exclusivement confiés aux EPCI à fiscalité propre comme la CCPLx avec possibilité de transfert à des syndicats mixtes, des établissements publics d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) ou des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB).

Le Ministère a édité une circulaire qui rappelle que les communes et EPCI à fiscalité propre seront autorisés, dès que la GEMAPI entrera en vigueur, à prélever une nouvelle taxe « affectée à l'exercice de cette compétence» – taxe que la loi a plafonnée à 40 € par habitant.

Au 1er janvier 2020 la CCPLx sera chargée également de la compétence eau potable jusqu'alors bien exercée par les communes et syndicats.

Les élus locaux n'ont pas choisi et ne pourront pas s'affranchir de la Loi. « dura lex, sed lex ».

Les séances ** du conseil communautaire (décideur) sont publiques

- * lundi 8 février 2016 à 19 h : débat d'orientations budgétaires
 - * lundi 28 février 2016 à 19 h : comptes administratifs et résultats 2015
 - * lundi 21 mars 2016 à 19 h : budgets 2016
 - * lundi 25 avril 2016 à 19 h
 - * lundi 27 juin 2016 à 19 h
- ** ordre du jour affiché en mairie 5 jours avant

>En bref...

Animation musicale et théâtrale

Le 7 novembre, la troupe « *les têtes de conte* » ont présenté pour la première fois sur scène leur deuxième spectacle intitulé « *Pinguemas* ». 3 artistes locaux, dont Rozenn Nouvel, ont interprété un conte théâtral pour adulte sur le thème de la peur mis en musique par un guitariste et un bassiste. L'association Loisir et Culture a permis l'organisation de cette soirée. Une trentaine de personnes avaient fait le déplacement, surtout des habitants des villes voisines.



Jardins partagés

Tenez-vous informés par le panneau d'affichage, le site internet ou la page facebook puisque leur mise en route devrait être effectuée au printemps sur deux principes : entretenir une parcelle individuelle à côté d'autres parcelles et développer une surface commune dans le secteur du bouton d'or.



Pendant l'hiver les services techniques entretiennent les bâtiments communaux, ainsi les peintures des salles de la Maison des Associations viennent d'être refaites.

Informations diverses.

L'aménagement de la rue Aristide Briand est en cours d'étude avec l'Agence Départementale et Paysage d'ici et d'Ailleurs. Cette étude consiste à obtenir un résultat sur la sécurité (piétonniers et cyclistes ainsi que routier) et un aménagement paysagé en continuité avec la zone du Bouquet

Une demande de réflexion a été faite auprès de la CAUE concernant le devenir du bâtiment de l'hôtel de la poste ainsi que le foncier non bâti attenant.

> A SAVOIR

A compter de l'année 2016, concernant l'eau et l'assainissement deux factures seront adressées.

- L'une relative aux prestations de la commune.
- L'autre relative aux prestations de la communauté de communes (CCPLx) par la délégation de services publics de Véolia.

Ordures ménagères Mutuelle communale

A compter de l'année 2016, la taxe des ordures ménagères ne figurera plus sur votre avis de taxe foncière.

S'agissant d'une redevance incitative, la facturation sera établie trimestriellement afin de permettre une adaptation des administrés (dans le cas d'un réajustement).

Cette proposition de campagne ne réunit pas les conditions d'une mise en place.

Après plusieurs initiatives (articles revues - flyers - panneau d'informations - site internet) pour inviter la population de notre ville à faire connaître leur intérêt pour une « Mutuelle communale », la démarche n'a pas remporté le succès escompté (faible population intéressée : 60 personnes) et de nouvelles dispositions sont venues contrarier ce projet (nouvelle loi sur le financement de la Sécurité Sociale en 2016).

CARNET 2015

Les Naissances

- 28/01 Wallace, de Marine MISSLIN
28/01 Nelly, de Marine MISSLIN
03/02 Mathieu, de Benoît LAROCHE et Anne-Sophie EON
20/03 Lizzy, de Christian DELQUEUX et Aurélie LECLERE
21/03 Lucas, de Maxime DURAND et Stéphanie MENARA
19/04 Luna, de Loïc HENRY et Aline BLAISE
05/05 Naïl, de Sleman SAHRAOUI et Bouchra LAKIR
19/07 Clélia, de Thibaud SIMARD et de Perrine SIMON
28/07 Luca, de Brigitte GUILLOIS
03/08 Charly, de Cathy MAGREY
07/08 Julie, de Carine BRESSON
31/08 Noah, de Emmanuel BOULOT et Justine BARATS
21/09 Dilay, de Ugur CEYLAN et Tugba TOK
20/10 Kylian, de Tommy GUILLY et Laetitia MAUGUIERE
08/11 Lou, de Alexandra AFFOLTER

Les Baptêmes Républicains

- 08/08 Lola JACQUOT
05/09 Timéo BOFFY

Les Mariages

- 14/01 René MIGOTTI et Cécile ABOGHET
07/02 Vivian FROIDEVAUX et Estelle BARBIER
28/03 Yilmas KUL et Derya COGUPLUGIL
09/05 Bruno MORAND et Emeline GIMENO
18/07 Elie TAVIGNOT et Céline BRICE
25/07 Julien JEANDENANS et Sylvia BROCARD
08/08 Romaric FERU et Marie JACQUOT
12/09 Alain SEILER et Marina BILLARD

Les Décès

- 28/01 Alain LE COZ
05/02 Christian AUBRY
15/02 Gérard DOUCEY
13/03 François OLLMANN
04/05 Jérôme VIVIER
13/05 Germaine BUSSEMEY née BOERI
31/05 Cetin PEKER
18/07 Bernard PHEULPIN
31/07 Laure MAIERO née GIRARDOT
08/10 Micheline BELKEBIR née MAUFFREY
12/11 Michel PERRIN

- 13/11 José DE MAGALHAES
28/11 Jacqueline REDOUTEY née BLAISON
05/12 Anne-Marie LAMBOLEZ née BARREY
05/12 Madeleine CORBERAND née VERNIER
09/12 Roger OLIVIER
10/12 Salah KARBOA
10/12 Bilal BELGUEMARI
23/12 Bernard JEUDY